

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an.
Six mois, 14 »
Trois mois, 7 50 »

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAYAS, LAFITTE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 12 Septembre 1865

BULLETIN.

La reine d'Espagne a rendu hier à l'Empereur et à l'Impératrice la visite qu'elle en a reçu à Saint-Sébastien. Le plus grand éclat a été donné à la réception de S. M. Isabelle.

Les journaux de Madrid disent que le bruit d'un projet de mariage entre le prince Amédée de Savoie et l'infante Isabelle est dénué de fondement.

Une rencontre a eu lieu, ces jours derniers, aux environs de Rome, entre des soldats français, assistés de gendarmes pontificaux, et une bande de brigands que l'on suppose être celle de Fucio. Plusieurs des malfaiteurs ont été tués et d'autres blessés.

La Patrie annonce que le cabinet des Taileries n'a pas protesté contre la convention de Gastein, mais qu'il a adressé à ses agents diplomatiques une circulaire où cette convention est considérée comme un acte d'une autre époque dont le caractère prévisoire laisse encore espérer cependant une solution de la question des Duchés conforme aux principes modernes.

Le Memorial diplomatique se dit autorisé à démentir le bruit d'un rappel prochain et partiel de nos troupes de Rome.

On écrit de Berlin que l'instruction de l'affaire Ott a été confiée à une commission mixte, composée moitié de militaires, moitié de magistrats civils.

Une dépêche de Bruxelles annonce qu'un décret royal interdit l'introduction en Belgique, ainsi que le transit des peaux, de viandes fraîches non salées, de suif non fondu et de débris à l'état frais, provenant de toute espèce d'animaux de la race bovine.

Le journal l'Union vient de recevoir un premier avertissement.

Les avis de New-York annoncent que

les restrictions qui entravaient encore le commerce dans le Sud sont entièrement supprimées.

J. REBOUX.

On lit dans le Moniteur :

« L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial ont quitté Biarritz, le 9, à deux heures, pour aller à Saint-Sébastien rendre visite à Sa Majesté la reine d'Espagne.

« Arrivés vers trois heures, ils ont été reçus à la gare du chemin de fer par le roi, qui les a conduits auprès de la reine à l'Hôtel-de-Ville. Sa Majesté Catholique a présenté à ses augustes hôtes le prince des Asturies, l'infante, les autres membres de sa famille, puis le maréchal O'Donnell, président du conseil, les ministres d'Etat et de la justice, ainsi que les hauts dignitaires de sa cour.

« Après ces présentations, Leurs Majestés se sont rendues à la cathédrale.

« Elles ont ensuite passé une revue, et les troupes ont défilé devant Elles avec un entrain et une précision remarquables.

« L'entrevue des souverains a été des plus cordiales, et la population tout entière de Saint-Sébastien semblait, par ses acclamations, s'associer à un événement qui est de nature à resserrer les liens des deux souverains et des deux pays.

« L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial, reconduits à la gare par la reine Isabelle et le roi, étaient de retour à Biarritz vers onze heures du soir. »

Le paquebot transatlantique la Floride, arrivé à Saint-Nozaire le 9 septembre, a apporté au ministère de la guerre des nouvelles de Mexico, 10 août, et de Vera-Cruz, 14 août.

« Ces nouvelles, lisons-nous dans le Moniteur, ne contiennent aucun fait saillant au point de vue militaire.

« Dans l'Etat d'Oajaca, M. Franco, commissaire impérial de la province, s'occupe d'organiser deux bataillons de troupes mexicaines qui seront pour nous d'utiles auxiliaires.

« La situation de l'Etat de Sonora s'est considérablement améliorée. Un fait plein d'intérêt vient de faire ressortir combien notre influence s'étend dans ce pays. Plusieurs tribus indiennes, ayant reconnu l'Empire, ont elles-mêmes chassé les dissidents, sous la direction du général Gau-

dera et du commandant de Canori, et délivré nos prisonniers de San Pedro.

« Les environs de Monterey et de Caderita ont été le théâtre de deux petits combats qui font grand honneur à notre contre-guerrilla et en particulier à MM. les lieutenants Isabay et de Goffstein qui, à la tête de faibles détachements, ont abordé vigoureusement un ennemi bien supérieur en nombre et lui ont fait éprouver des pertes très-sérieuses.

« Dans le Tamaulipas, le 2^e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, récemment débarqué à Tampico, a reçu pour mission de rétablir les communications par terre avec San Luis de Potosi. Cette opération exercera une heureuse influence sur le commerce de Tampico.

« La légion autrichienne continue ses opérations dans le pays difficile de la Huasteca. Le major Schouboukey s'est emparé de Huacatlan, où il a délivré plusieurs prisonniers autrichiens. Le général comte de Thun a eu, de son côté, un engagement heureux au village de Las Lamas ; enfin, un détachement mixte de 30 Autrichiens et de 30 Mexicains, attaqués par 400 dissidents dans le village de Zatlilla, les a repoussés en leur faisant essayer de grandes pertes.

« L'état sanitaire du corps expéditionnaire continue d'être satisfaisant. »

Nous lisons dans le Constitutionnel :

Le relevé des principaux articles de notre commerce extérieur pour les sept premiers mois de 1865, témoigne d'une reprise importante.

Le chiffre des importations, qui s'élevait à 1 milliard 261 millions 161,000 francs au 30 juin, s'élève au 31 juillet à 1 milliard 532 millions 972,000 francs, et l'augmentation sur la période correspondante, qui n'était à la fin du premier semestre que de 69 millions, atteint au 31 juillet 149 millions.

Le chiffre des exportations a passé de 1 milliard 382 millions 904,000 francs à 1 milliard 661 millions 444,000 francs, et la diminution comparative sur 1864, qui était encore de 70 millions au 30 juin, n'est plus que de 40 millions au 31 juillet.

Les revenus indirects sont également en voie de progrès de 30 millions.

Il y a diminution de 30 millions environ sur les sucres, mais elle est compensée jusqu'à concurrence de 24 millions par la suppression des drawbacks.

Il y a augmentation de 3 millions sur les perceptions du service des contribu-

tions indirectes ; et l'ensemble reproduit, à 4 millions près, les perceptions de 1864. — (Auguste Vitu.)

La terrible épidémie qui exerce ses plus grands ravages en Angleterre est un objet légitime d'inquiétude pour tous les Etats de l'Europe centrale et occidentale. Il est constaté par la science et par les faits que le foyer central de ce typhus existe depuis longtemps dans les contrées danubiennes, où cette affection est connue sous le nom de « typhus des steppes, » et que ces contrées couvertes de pâturages exportent, depuis quelque temps, d'énormes convois de bœufs et de moutons sur les grands marchés de consommation, et principalement sur le marché de Londres.

C'est à Hambourg que ce commerce international a ses principaux comptoirs. De fortes maisons de commerce de cette ville achètent des animaux sur les lieux de production et les embarquent pour l'Angleterre sur des navires dont le mauvais conditionnement a aggravé l'intensité et l'influence contagieuse du mal.

Le gouvernement belge s'est ému, comme le gouvernement français, des maux que cette contagion peut causer à la richesse agricole et à la santé publique. Une ordonnance vient d'interdire l'entrée et le transit des bêtes bovines par terre et par mer sur le territoire belge.

Ces mesures préventives étaient indispensables ; mais elles ne sauraient suffire dans une situation aussi grave. En abaissant les anciennes barrières commerciales, qui réduisaient chaque nation à vivre de ses propres produits, les Etats européens ont contracté les uns envers les autres des devoirs de solidarité inséparables des principes qui ont dicté les nouveaux traités.

Les Etats et les provinces auxquels le libre-échange procure des débouchés pour leurs animaux, doivent comprendre qu'une condition sine qua non, quoique non écrite, de ces relations commerciales, c'est de prendre toutes les mesures les plus énergiques pour empêcher à son foyer même un mal qui menace aussi sérieusement la vie des animaux et la vie des populations qui les consomment.

Sous aucun prétexte, les gouvernements autrichien, russe et moldo-valaque ne peuvent décliner dans ces mesures l'intervention et le contrôle des Etats qui font une si fâcheuse épreuve de la liberté commerciale en matière d'animaux de boucherie.

Bien que l'Angleterre seule soit atteinte jusqu'ici, la France et la Belgique n'ont que trop sujet de s'inquiéter de la situation. Depuis que les droits d'entrée sur le bétail étranger sont réduits à 3 fr. par tête de gros bétail, et à 50 centimes par tête de bête à laine, les spéculateurs allemands ont acheminé peu à peu leurs marchandises sur les marchés de Poissy et de Sceaux, où, en déduisant les frais, ils trouvent aux cours actuels un profit moyen de 30 centimes par kilogramme.

Il y aurait même lieu pour nos producteurs de se plaindre du taux modique de ces droits, sans l'insuffisance de la production animale qui, en dépit des importations, maintient à de hauts prix le cours de nos animaux indigènes. Ici, on le voit, la question est tout autre qu'en ce qui touche les céréales. Le principe est le même, mais la situation des intérêts est tout opposée. La libre importation des bestiaux étrangers est sans inconvénient pour nos éleveurs dont les produits sont au-dessous de nos besoins. Mais l'anéantissement de la contagion qui menace l'Europe est un intérêt européen, et qui légitime l'intervention de tous les Etats dans les mesures que doivent prendre, à cet effet, les Etats producteurs.

Jusqu'ici, il est reconnu qu'aucun remède n'a d'action sérieuse contre le typhus des bêtes bovines. Tout animal attaqué est considéré comme mort, et les propriétaires anglais n'hésitent pas à l'abattre et à enfouir immédiatement le cadavre pour éviter à tout danger de contagion.

Les symptômes extérieurs du typhus sont les suivants : L'animal cesse de manger et de boire. La peau est chaude entre les lombes et l'arrière-train ; prostration générale. Le poil se hérissé ; des crevasses et des ampoules commencent à se former aux épaules et sur le dos. Des pleurs jaillissent des yeux, qui sont rouges ; les naseaux laissent échapper des matières liquides qui deviennent bientôt purulentes ; l'haleine est fétide, la respiration pénible ; la diarrhée se déclare. Chez les vaches la sécrétion du lait s'arrête, les déjections sont visqueuses et fétides, et l'animal succombe quelquefois en un jour, le plus souvent en cinq ou six jours.

Les possesseurs d'animaux chez lesquels se manifestent ces symptômes comprendront ce qu'ils doivent à eux-mêmes et ce qu'ils doivent à la société dans ces fâcheuses circonstances.

La loi, d'ailleurs, leur impose l'obligation d'abattre leurs animaux et de les

FANILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 13 SEPTEMBRE 1865

— N° 36 —

LE ROMAN

D'UN

HÉRITIER

DEUXIÈME PARTIE.

(Suite.)

CHAPITRE XIV.

LE PÈRE ET LE FILS.

Dans son cabinet est assis M. Fliteau, les bras croisés sur la poitrine, le regard sévère, la figure morose, comme un précepteur qui, ayant dû faire une rigide leçon, s'irrite de reconnaître qu'elle est inutile. En face de lui, debout devant la cheminée, est Victor, tournant son chapeau entre ses mains, mordillant un bout de cigare, de l'air impatient d'un écolier qui, au moment de sortir, se trouve mis en pénitence.

— Ainsi donc vous persistez à aller à Saulnes, dit M. Fliteau qui, lorsqu'il était mécontent de son fils, cessait de le tutoyer.

— Oui.

— Malgré ce que je vous ai raconté de

la déplorable situation de M. et Mlle Mazerolle ?

— C'est précisément parce qu'ils sont malheureux que je leur dois un témoignage de sympathie.

— Et songez-vous que, si vous leur donnez en cette circonstance ce témoignage de sympathie, vous renouvez par là même votre engagement.

— Je n'ai nulle envie de le rompre.

— Vous êtes donc très-amoureux de Mlle Marie ?

— Amoureux !... Entendons-nous... Jamais, selon l'expression de je ne sais quel poète étranger, traduit par ma sœur, je n'ai soupiré pour Mlle Marie, comme une fournaise. Je n'ai point, comme un Castillan, passé la nuit sous ses fenêtres à jouer de la guitare ; je n'ai point, comme un héros de roman de chevalerie, affronté, pour lui plaire, quelque grand péril ou subi quelque épreuve extraordinaire. Enfin, s'il faut l'avouer, l'amour que j'ai pour elle ne m'a, je crois, pas une seule fois troublé dans mon sommeil, dérangé de mon déjeuner ou de mon dîner, ni empêché de fumer tranquillement mon cigare. Mais pour être amoureux, il ne me semble pas absolument nécessaire de parler, de maigrir, de veiller et de se lamenter, en un mot, de se rendre la vie très-misérable, et Mlle Marie ne demande point qu'on lui fasse la cour d'une si pitoyable façon. C'est une bonne et aimable fille, sans exigence et sans prétention, à laquelle on s'attache tout naturellement.

— Vous ne rendez pas un juste hommage à son pouvoir, reprit le vieillard d'un ton sardonique, et vous ne voulez pas votre courage.

— Comment donc ?

— Vous allez bravement, pour elle, vous

exposer à une épreuve bien plus difficile que toutes celles que vous sont racontées dans les romans de chevalerie. Que fassiez ces prétendus héros dont vous parlez ? Ils se hasardent dans quelque lointain voyage. Ils attaquent des géants, des lions, des dragons et d'autres animaux fabuleux. La belle affaire ! Avec leur armure d'acier et le secours d'une bonne fée, ils étaient toujours sûrs de vaincre. Leur combat, après tout, était de courte durée. Dès qu'ils avaient coupé la tête du monstre, ils l'apportaient en triomphe aux pieds de leur souverain qui les récompensait de leur bravoure par un anneau de diamant et une couronne de prince. Vous, au contraire, vous allez entrer en lutte avec un monstre qui a autant de têtes que l'on compte de jours dans l'année et d'heures dans la journée ; le monstre le plus tenace, le plus fatigant, le plus formidable, le monstre de la misère. Votre bataille commence à votre mariage et se perpétuera jusqu'à la fin de votre vie. Ou est votre armure d'acier pour vous protéger dans une telle entreprise ? Ou est le talisman féérique pour vous conduire à la victoire ?

— Peste ! quel tableau, dit Victor eu souriant, et cependant avec un certain trouble. J'avoue que la réduction d'un demi-million à un petit capital de vingt mille francs n'est pas réjouissante, mais nous avons d'autres ressources, et, quoi qu'il en soit, vous-même m'avez engagé à unir mon sort à celui de Mlle Marie. Elle a bien voulu agréer ma demande. Entre Mlle Marie Mazerolle et M. Victor Fliteau, il y a, selon les paroles sacramentelles que le prêtre prononce à l'église, promesse de mariage, et mon devoir d'honnête homme est de tenir cette promesse.

— Ils sont étonnants, avec leur honnêteté, s'écrie M. Fliteau, en se retournant avec impatience sur son fauteuil. L'un se ruine comme un imbécile, et se glorifie de son honnêteté ; l'autre va se jeter, tête baissée, dans le même gouffre, en proclamant aussi son honnêteté. Mais, avant de se dévouer à de telles glorioles, il faut songer au moyen de vivre, et l'honnêteté est, en certaines circonstances, le luxe le plus douteux et le plus difficile à conserver. Beaucoup de gens ont fait de prodigieux efforts pour le garder intact, et ils ont succombé à la peine. Voilà, monsieur le pailadin, ce qu'il faut que vous appreniez par la leçon d'un homme à qui l'expérience de la vie a donné une instruction dont votre jeune tête devrait profiter. Maintenant, je vous ferai observer que vos scrupules, si louables qu'ils puissent paraître, sont fort peu raisonnés. Ce n'est pas vous qui, en cette affaire, vous dégagez de votre promesse. Vous en êtes tout naturellement déchargé par un événement inattendu, par cas de force majeure. Vous comblez épouser une riche héritière, et l'on vous présente une pauvre petite fille qui a pour tout bien une vingtaine de mille francs à partager avec son frère. Que ferez-vous, bon Dieu ! de vos dix mille francs ? Avec vos façons de vivre, vous en aurez bientôt vu le dernier denier. Vous dites que vous avez d'autres ressources. Je vous arrête ici. Ne regardez pas tant, je vous prie, par la fenêtre ; le chemin de Saulnes ne s'en ira pas. Asseyez-vous là un instant et écoutez-moi.

Victor obéit d'un air ennuyé et en mettant la main sur sa bouche pour empêcher un bâillement.

Son père lui dit :

« Vous m'obligerez à un aveu pénible, que

j'aurais voulu éviter, auquel pourtant, tôt ou tard, il fallait arriver. Parce que je ne vous ai point gêné dans vos habitudes de prodigalité, parce que vous dépensez quelquefois en une matinée la solde mensuelle d'un chef d'escadron, et que vous jetez au vent, comme des brins de paille, une quantité de cigares dont le prix suffirait pour nourrir toute l'année une modeste famille d'ouvriers, parce que, sans compter l'argent que je vous remettais, j'ai souvent payé vos dettes sans sourciller, vous vous croyez riche, vous me croyez riche, et vous vous trompez. Riche ! je devrais l'être. Personne ne peut s'imaginer ce que j'ai fait de patientes tentatives, d'ingénieux calculs, de spéculations de toutes sortes pour le devenir. Ah ! j'ai eu des heures d'un espoir délirant, où je croyais tenir par sa flottante chevelure la fanlasque déesse que tant de gens poursuivent ; des heures où, dans mon imagination, je construisais des palais, comme Atadin, et remisais des millions. Un implacable destin a renversé tous mes projets. Des sots ont réussi là où j'ai échoué avec mon habileté. De tout ce que j'ai gagné, perdu, en diverses occasions, et de nouveau gagné, il ne m'est resté finalement qu'un modeste capital. Comme l'âge et les déceptions avaient alors amorti mon ardeur, je n'ai point osé hasarder cette somme dans une des entreprises par lesquelles, autrefois, je me laissais éblouir ; je l'ai réservée pour la satisfaction de mon amour paternel. J'ai voulu qu'elle servit à vous faire faire, à vous et à Flore, un beau mariage. Pour cela, je suis venu demeurer à Metz, où personne ne pouvait connaître ma vraie situation ; pour cela, j'ai loué, dans le quartier le plus aristocratique de la ville, un grand appartement